



**SECTION DES  
PYRENEES-ATLANTIQUES  
DDFIP  
DRDDI**

**CHSCT DU 3 JUILLET 2014**

Au menu de ce troisième CHSCT de l'année, ont été abordés les points suivants :

**1) Présentation des relevés de décisions des CHSCT de l'année 2013 :**

Les organisations syndicales ont validé, sans commentaire, les relevés de décisions collectés par le secrétaire animateur pour les CHS de 2013.

**2) Rapport d'activité 2013 du Médecin de Prévention :**

Le Docteur LAGAHE a déploré l'absence d'une infirmière sur le département et a tenu à remercier ses collègues de l'action sociale pour leur soutien. Dans un deuxième temps, elle a évoqué les problèmes de confidentialité liés à son activité, dans les locaux dont elle dispose, tant à Bayonne qu'à Pau. Sur ce sujet, l'Assistant de Prévention a indiqué que « *le cahier des charges avait été validé par le Secrétariat Général, qu'à Bayonne le problème a été résolu par la pose d'une porte, et qu'à Pau un joint « décollé » sera réparé très prochainement.* »

Le Médecin a également souligné que les cas de souffrance au travail et de stress étaient en augmentation.

Le nombre d'accidents de service s'est élevé au total à 12 pour l'année 2013, notamment aux Douanes avec un accident de trajet.

A cette occasion, le Directeur Régional des Douanes a interrogé le Docteur LAGAHE sur la situation de deux agents de surveillance de sa circonscription, faisant valoir depuis plusieurs mois des certificats médicaux établis par leur médecin traitant les dispensant de formations « tir » et « sécurité ». Le Médecin a répondu que ces certificats n'ont aucune valeur pour l'Administration, dans la mesure où ils ne sont pas établis par un médecin agréé.

**3) Examen des registres santé et sécurité au travail de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI pour les années 2013 et 2014 :**

**Pour la DDFIP tout d'abord :**

- au SIP/SIE d'Oloron (problème de fenêtres, chauffage). La Direction nous a informé de la prochaine visite des lieux par le Maire en personne ;
- à Tardets (problème de moquette). A revoir, car le sol s'affaisse ;
- à Pau Municipale (problème de convecteur électrique) ;
- à Morlaas (problème de vétusté des locaux). Un courrier sera envoyé à la Communauté des Communes qui est propriétaire des murs ;
- à Pau Monpezat (problème de ménage). Ces remarques ne doivent plus être recensées dans le cahier hygiène et sécurité mais dans celui prévu à cet effet, seul outil permettant de faire pression sur le prestataire (dixit la Direction). Cette dernière a par ailleurs précisé qu'il fallait consulter Ulysse pour connaître les responsables de site ;
- à Mauléon, le problème des stores a été résolu ;

- à Monein (problème de multiprises). Une solution a été préconisée par l'administration.....  
« ne pas brancher deux appareils en même temps !!!! » ;
- à Saint-Palais (nombreux problèmes). L'administration a adressé un courrier à la Mairie ;
- à l'accueil de Bayonne Vauban (problèmes d'ergonomie). La solution avancée est d'inverser des postes de travail, voire de les redresser ;

Sollicités par vos soins lors de visites de postes, vos représentants FO-FINANCES 64 sont intervenus pour :

- la Trésorerie d'Hendaye (demande d'aménagement du guichet « caisse/accueil »). L'administration s'est engagée à se déplacer pour voir avec les agents quels sont leurs souhaits ;
- la Trésorerie d'Arudy (problèmes de fils électriques et de portes). L'administration va faire à nouveau le point ;

#### **Pour la DRDDI ensuite :**

- la BSI de Dax connaît des problèmes de rideaux ;
- la BSI de Bayonne est ennuyée par des chenilles processionnaires de pin ;
- le SRE de Bayonne se verra attribué un réfrigérateur récupéré dans un autre service et connaît par ailleurs un problème d'issue de secours (en voie de résolution) ;
- la BSI d'Oloron verra sa douche remplacée ;
- la BSI d'Hendaye bénéficiera de cônes rouges adaptables sur les lampes torches Maglite ;

#### **4) Programme d'intervention du CHSCT des Pyrénées-Atlantiques pour l'année 2014 :**

Le Secrétaire Animateur a fait le point sur les formations 2014 financées par le CHSCT, en indiquant le nombre de candidatures pour chacune :

#### **Formations prévues à la DDFIP :**

- recyclage secourisme (une sur Pau, une sur Bayonne) ;
- maniement d'extincteur (12 personnes pour le département) ;
- évacuation incendie (une à Bayonne Vauban, une à Pau Orléans) ;
- serre-files et guide-files (pas encore mises en place, mais un recensement est en cours) ;
- risques routiers (14 candidats + 3 de la DRDDI Bayonne) ;
- audit conduite auto pour 3 agents réalisé par une auto-école.

#### **Formations prévues à la DRDDI :**

- recyclage SST pour 10 personnes ;
- 2 formations initiales SST (il y a actuellement 18 candidats) ;
- maniement d'extincteur (il n'y a pas de retour) ;
- serre-files et guide-files (une demande a été faite en séance pour les bureaux de Pau et Bayonne) ;

Ensuite, un nouveau point a été fait sur la présentation des projets 2014 (suite et presque fin, car il reste à peu près 13 500 € à dépenser).

Voici donc les projets qui ont obtenu un accord de principe du CHSCT :

### **Pour la DDFIP :**

- à la Trésorerie de Bedous (installation d'un store) ;
- au CDFIP de Bayonne Vauban (changement des menuiseries côté sud des SIP d'Anglet et de Bayonne). La prestation est prévue pour début octobre ;
- au CDFIP de Bayonne Vauban toujours (installation de perches électriques et optimisation de l'éclairage). Pas de date prévue pour l'instant ;
- au CDFIP de Pau Orléans – SAID Château (expérimentation de casques téléphoniques). Ce projet semble poser quelques problèmes qui vont nécessiter le déplacement d'un prestataire ;
- pour l'ensemble du département (dotation de valises à roulettes et sac à dos) ;
- à la DDFIP – 7<sup>ème</sup> étage du 8 place d'Espagne (travaux d'électricité et pose de stores) ;

De plus, divers aménagements de postes ont été actés, de même que l'acquisition de signalétique (« panneau glissant »), de trousse de secours et de repose-bras.

Ensuite, a été débattu le financement d'outils (coût modique), et plus précisément la proposition faite par l'administration d'achats complémentaires de protection pour un collègue qui intervient dans tous les services sur des postes à risque, comme par exemple l'électricité.

Les représentants FO-FINANCES 64 ont rejoint l'avis du Président du CHSCT qui estimait que ce financement était de même nature que celui accordé aux collègues douaniers en matière de sécurité.

Pour terminer, il nous a été indiqué que le désamiantage de la chaufferie de Pau-Orléans (dont le coût risque d'être très élevé) est reporté en 2015.

### **Pour la DRDDI :**

- à la BSI de Bayonne (amélioration et agrandissement du vestiaire des motards) ;
- pour le département (achat de 60 chasubles « douanes ») ;
- pour les bureaux de Pau et de Mont-de-Marsan (équipement de protection individuel pour les agents, dans le cadre des missions de contrôle) ;
- à la BSI d'Oloron (remplacement d'une cabine de douche).

### **5) Expérimentation sur les risques psychosociaux chez les Douaniers :**

Le Conseiller de Prévention de la DRDDI a présenté l'expérimentation lancée au sein de la direction interrégionale sur les Risques Psychosociaux (RPS).

Même si cette phase test devrait emporter l'adhésion des agents des trois services concernés, il n'empêche que l'administration attend des retours de ces agents et des représentants syndicaux pour consolider le projet.

En l'état actuel, ce dernier prévoit l'intervention d'un psychologue du travail extérieur à l'administration et d'un médecin référent dans les trois services.

Chaque agent a reçu (ou va recevoir) un questionnaire de 50 questions permettant au psychologue d'appréhender la situation de chacun dans son environnement professionnel.

Des rencontres collectives et individuelles sont prévues.

Chaque unité désigne un agent qui assistera au Comité de Pilotage (COFIL) qui se réunira 6 fois au cours des 14 prochains mois pour analyser l'avancée des travaux.

**Pour FO-FINANCES**, cette expérimentation est une avancée importante sur le sujet si inquiétant des risques psychosociaux.

Aussi, nous serons très attentifs, rejoignant l'avis des autres syndicats sur le calendrier très précipité du projet. En effet, le 30 juin, chaque organisation syndicale a été sollicitée pour désigner un représentant des personnels devant assister au COPIL dont la date de la première réunion avait été fixée au 4 juillet (!!!)

En conséquence, nous n'avons pas participé à cette première réunion du COPIL.

Par ailleurs, si lors de ce CHSCT nous n'avons pas voté pour le cofinancement sollicité par l'administration, nous n'excluons pas, à l'issue de cette expérimentation, de solliciter le CHS pour financer des interventions ultérieures de ce psychologue du travail en fonction des retours des agents concernés.

## **6) Information sur le projet de transfert de la division des Douanes de Bayonne :**

Le DRDDI a exposé le projet de déplacement de la Division des Douanes de Bayonne.

Si le transfert se fait à seulement 1 kilomètre, il n'en demeure pas moins que la suppression de l'emploi de secrétaire au sein de ce service aura forcément un impact sur la charge de travail des services de la Direction Régionale, ces derniers se réorganisant pour accueillir les deux emplois de cadres supérieurs restants.

## **7) Questions diverses :**

Un représentant d'une autre organisation syndicale a demandé des précisions sur la nomination du futur Assistant de Prévention.

Le Président est intervenu pour indiquer qu'il disposait de deux candidatures valables (1 agent de catégorie B et un agent de catégorie C), tout en précisant que le cadre B bénéficiait de « l'antériorité de la demande ».

Les représentants FO-FINANCES 64 ont toutefois soulevé le fait que cette antériorité ne pouvait prévaloir sur la nomination du poste, à partir du moment où l'appel de candidatures (qui s'est fait en deux temps) n'a permis aux agents de catégorie C de postuler qu'une quinzaine de jours après leurs collègues de catégorie A et B.

## **C'est donc uniquement là que se situait le problème !**

Car, et contrairement à ce qu'en pensent certains, aucun texte ne stipule qu'un assistant de prévention doit détenir un grade de catégorie A ou B, ou qu'il ne doit pas être de catégorie C.

Pour terminer nous rappellerons, à ceux qui auraient la mémoire courte, que l'actuel Assistant de Prévention est un cadre C qui a fait ses preuves depuis bien longtemps.

Le Président a reconnu que les deux candidats présentaient de très bonnes aptitudes, laissant cependant entendre que l'un d'entre eux posait moins de problème que l'autre quant à son remplacement dans son poste.

Il a ajouté que son choix n'était pas encore fixé et qu'il n'avait rien exclu.

### **Vos représentants à ce CHSCT**

Jean BERNET (Trésorerie Oloron-Sainte-Marie, 05 59 39 46 55)

Emmanuel JALLAN (Douanes Pau)

Sonia PUCHEUX (Douanes Pau)